



**Association acadienne
et francophone des aînées et aînés
du Nouveau-Brunswick**



**Rencontre de la table de discussion
au sujet du budget fédéral
qui touche les personnes de 50 ans et plus
2012-2013**

**Présenté
à la ministre des aînés du Canada
l'Honorable Alice Wong**

**à Moncton
le 24 janvier 2012**

Présentation

Nous vous remercions de l'invitation à participer à la table ronde de discussion au sujet du prochain budget fédéral et des enjeux qui touchent les personnes âgées au Canada.

L'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de regrouper les aînées et aînés francophones afin de favoriser la promotion et la défense de leur droit et leur intérêt de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture.

Étant donné que c'est avec le budget que le gouvernement démontre concrètement ses priorités et qu'il manifeste ses intentions quant à la répartition de ses revenus, l'AAFANB demande d'avoir plus de fonds disponibles à consacrer aux aînés et surtout ceux qui sont dans le besoin en tenant compte du vieillissement de la population qui augmentera graduellement d'ici 2036.

Avec le vieillissement de la population, le Nouveau-Brunswick compte 119,000 personnes de 65 ans et plus, ce qui représente 15.8 %. Le vieillissement de la population au Canada est en moyenne 14 %. Donc, celle du Nouveau-Brunswick est plus élevée que la moyenne canadienne. Il faut noter que d'ici 2036, la population de 65 ans et plus sera de 25 %.

Il s'avère donc important dans les prévisions budgétaires de votre gouvernement de prendre en considération ce groupe, de plus en plus nombreux, de citoyens aînés.

Il va sans dire que nous sommes conscients que le gouvernement du Canada rencontre des défis budgétaires comme d'ailleurs, l'ensemble des provinces canadiennes. Cependant, nous pensons qu'en coupant ou en réduisant les programmes qui touchent les aînés et les plus démunis de la société, ce n'est pas nécessairement la solution.

Considérant cette situation, nous vous apporterons des suggestions et nous ferons des recommandations afin d'éviter des coupures dans les programmes sociaux qui apporteront, à court et à long terme, plus de difficultés pour la population des personnes âgées au Canada.

RECOMMANDATIONS

- 1- Que l'on investisse dans des programmes de recherche indépendante, de prévention, de promotion de la santé primaire, de proches aidants. En outre, que l'on développe un programme des soins à domicile plus élargi et global pour les aînés pour qu'ils puissent demeurer chez eux le plus longtemps possible sous la juridiction du secteur public ou d'organismes à but non lucratif. En fait, cela réduirait les coûts des établissements niveau 1 et 2 pour personnes âgées. Également, cela réduirait les coûts d'hospitalisation des personnes âgées.
- 2- Que l'on continue et que l'on augmente les budgets avec le programme Nouveaux horizons, un excellent programme pour aider les personnes de 50 ans et plus à devenir de plus en plus autonomes, pour leur permettre de se prendre en main et de s'engager dans leur communauté. Nous devons continuer d'augmenter le financement avec une approche transitoire et prolongée afin d'assurer la viabilité des projets pour plus d'une année.
- 3- Que l'on développe un programme Nouveaux horizons pour les organismes provinciaux et territoriaux avec un maximum de 50,000 \$.
- 4- Que l'on investisse dans des programmes de bénévolat pour les personnes de 50 ans et plus avec des ressources humaines et financières pour leur permettre une prise en charge de leur communauté, pour améliorer leur qualité de vie et ainsi, leur permettre d'avoir une plus grande autonomie.

Note : Créer des centres de ressources pour les personnes de 50 ans et plus, gérés par ces derniers pour leur mieux-être et une meilleure qualité de vie.

- 5- Que le gouvernement fédéral travaille, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, pour implanter un programme universel de médicaments pour tous les Canadiens. Selon certaines recherches, cela permettrait d'économiser près de 10,7 billions par année. Également, que l'on utilise davantage les médicaments génériques, moins dispendieux.
- 6- Que l'on continue d'investir davantage dans des projets et des programmes afin de réduire les abus faits aux personnes de 50 ans et plus, surtout avec le vieillissement grandissant de la population. Également, avoir des programmes pour sensibiliser la population envers les abus faits aux aînés.
- 7- Qu'on augmente les prestations et le supplément du revenu pour les personnes de 65 ans et plus qui vivent sous le seuil de la pauvreté. Nous avons proposé 115 \$ par mois de plus pour le supplément du revenu, mais le gouvernement a décidé de donner 50 \$ pour une personne seule et 75 \$ pour un couple. Ce n'est pas assez, car les aînés ont besoin plus de revenu pour avoir une vie normale.
- 8- Qu'on protège les fonds de retraite en mettant sur pied un REER collectif (augmentation des cotisations au RPC par les employés et employeurs).
- 9- Qu'on légifère pour que les fonds de retraite de compagnies soient considérés des créances prioritaires en cas de faillite et qu'on mette sur pied, comme aux États-Unis, une assurance retraite pour protéger les retraités floués par leurs employeurs
- 10 Qu'on développe une politique publique nationale au sujet du vieillissement de la population afin d'avoir une vision à long terme.
- 11 Qu'on améliore les services de santé en français pour les personnes âgées surtout dans les milieux minoritaires francophones partout au Canada.

12-Qu'on développe des programmes et des projets pour appuyer les réflexions et les enjeux qui sont inclus dans le rapport du Conseil national des aînés de 2011 au sujet des consultations au niveau national sur la participation au marché du travail des aînés et des personnes approchant l'âge de la retraite, l'appui au bénévolat et sur les relations intergénérationnelles.

CONCLUSION

Un des rôles du gouvernement n'est-il pas d'apporter un meilleur équilibre entre les riches et les moins nantis de la société? Il ne faut donc surtout pas oublier que les personnes aînées font partie de cette société.

Jean-Luc Bélanger, directeur général

AAFANB

En collaboration avec l'Association des Universités du 3^e âge du Nouveau-Brunswick et la Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick. Ces trois organismes regroupent près de 12,000 membres.